CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Conservation de la nature Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Énergie et environnement

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Conservation de la nature Canada propose que le Programme de conservation des zones naturelles – un partenariat public-privé conclu avec le gouvernement du Canada – soit renouvelé dans le cadre du budget de 2014 à un niveau d'investissement semblable à celui de 2007, rajusté en fonction de l'inflation. Si l'on s'appuie sur le succès du Programme à ce jour, le renouvellement de l'engagement de 250 millions de dollars sur cinq ans du gouvernement du Canada devrait générer plus de 700 millions de dollars avec l'augmentation de NOUVELLES zones de conservation, préservant ainsi les habitats naturels sur une superficie supplémentaire de 3 200 kilomètres carrés (800 000 acres).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Du printemps 2007 jusqu'en 2013, le gouvernement fédéral a versé un financement total de 225 millions de dollars au Programme de conservation des zones naturelles. Un montant supplémentaire de 20 millions de dollars a été affecté au Programme dans le cadre du Plan d'action économique de 2013. Cet investissement réalisé par le gouvernement est le plus grand engagement pris par n'importe quel gouvernement du Canada en vue de préserver les espaces naturels par la protection des terres privées.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

•Tous les Canadiens tirent parti du Programme de conservation des zones naturelles. Nous menons nos activités de conservation d'un océan à l'autre.
•Les centres urbains du Canada tirent parti de l'accessibilité des espaces naturels en cause. Conservation de la nature Canada met l'accent sur la réalisation de projets de conservation dans les paysages les plus importants du Sud du Canada.
•Nos efforts de conservation favorisent la protection des habitats de plus de 140 espèces en péril.
•Les contribuables canadiens tirent parti de cet investissement, car Conservation de la nature Canada met en commun les contributions des secteurs privé et public afin de créer une valeur ajoutée.
•Le Programme de conservation des zones naturelles aide le gouvernement du Canada à atteindre de manière rentable ses objectifs en matière de conservation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

S'il était renouvelé, le Programme de conservation des zones naturelles permettrait :
•de prendre appui sur la tradition du gouvernement du Canada en matière d'établissement et d'expansion de parcs et de zones protégées, ainsi que de conservation de zones importantes dans les paysages fonctionnels du Canada;
•de préserver des terres sur une superficie supplémentaire de 3 200 kilomètres carrés (800 000 acres);
•de continuer de miser sur le financement du gouvernement du Canada pour compléter les dons en espèces et en terres obtenues d'autres sources;
•de mettre en œuvre des mesures d'intendance critiques visant à préserver les espèces en péril et la biodiversité sur une superficie de terres de plus de 6 400 kilomètres carrés (1,5 million d'acres);
•de protéger les biens et les services naturels précieux, comme l'air pur et l'eau propre.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

À Conservation de la nature Canada, nous pensons qu'il est possible d'atteindre l'objectif d'une croissance économique soutenue tout en préservant notre patrimoine naturel et nos paysages fonctionnels. En fait, nous estimons que ces deux volets sont inextricablement liés.

Dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles, Conservation de la nature Canada réalise des projets de conservation découlant d'ententes bénéfiques pour toutes les parties qui sont négociées avec des propriétaires fonciers disposés à prendre part à de tels projets. Le Programme représente le plus grand engagement pris par n'importe quel gouvernement du Canada en vue de préserver les espaces naturels par la protection des terres privées.

L'objectif initial du Programme de conservation des zones naturelles – préserver des terres revêtant une importance écologique et nationale sur une superficie d'au moins 2 023 kilomètres carrés (500 000 acres) – a été dépassé : une superficie supérieure à 3 541 kilomètres carrés (875 000 acres) a été préservée au cours de la première phase du Programme, favorisant ainsi la protection des habitats de plus de 140 espèces en péril.

L'on a misé sur l'investissement initial de 225 millions de dollars réalisé par le gouvernement du Canada afin de produire plus de 600 millions de dollars sous forme de fonds et de dons de terres. Ce partenariat public-privé unique a favorisé la collaboration entre les gouvernements provinciaux, les collectivités, les sociétés et les partenaires de conservation, dont 17 fiducies foncières locales. Il a permis de produire des avantages tangibles sur le plan de la nature, ainsi que pour tous les Canadiens.

En 2012, le Programme de conservation des zones naturelles a été évalué conformément aux modalités de l'entente entre Conservation de la nature Canada et le gouvernement fédéral. L'évaluation indépendante a permis de déterminer que le Programme avait été géré efficacement. Pratiquement tous les résultats visés dans le cadre du Programme ont été atteints. Le Programme de conservation des zones naturelles a permis d'optimiser les ressources tout en offrant une valeur sur le plan de la nature et pour les Canadiens. Compte tenu du succès du Programme, les évaluateurs ont conclu qu'il faut voir au maintien en place d'un programme axé sur la conservation des terres privées, plus particulièrement dans le Sud du Canada.

En 2013, Conservation de la nature Canada a eu le plaisir d'apprendre que le Programme de conservation des zones naturelles serait prolongé et qu'un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars avait été annoncé dans le cadre du budget de 2013-2014. En plus de son engagement soutenu à l'égard du Programme, le gouvernement du Canada a renouvelé sa promesse d'élaborer un plan national de conservation. Conservation de la nature Canada recommande que le Programme de conservation des zones naturelles renouvelé fasse partie intégrante de tout plan national de conservation, et bénéficie d'un financement soutenu et majoré afin de permettre la prise de mesures de conservation touchant le paysage privé.

Le Programme de conservation des zones naturelles offre une façon rentable de protéger l'environnement en cette période où le gouvernement fédéral s'emploie à retrouver l'équilibre budgétaire. Par l'intermédiaire du Programme, on parvient à amener d'autres ordres de gouvernement, des collectivités et des représentants du secteur privé à contribuer de leur propre gré à ce partenariat public-privé unique.

Conservation de la nature Canada tient à inviter les membres du Comité permanent des finances à visiter l'un des magnifiques sites protégés par l'organisme dans le cadre du Programme de conservation des zones naturelles. Il s'agirait d'une excellente façon de constater l'immense succès du Programme pour ce qui est de produire des résultats mesurables.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.